


REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) COUPE DE FRANCE FINALE M13 saison 2021/2022

Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Finale Coupe de France M13	
Catégorie	M13 (F ou M)	
Abréviation	CDF M13 (F ou M)	
Commission sportive référente	CCS	
Forme de jeu	4x4	
Genre	Masculin ou Féminin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	12
Nombre maximum d'équipe par GSA	1 par genre

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley ball
Option OPEN/PES autorisée	Oui
Type de licence mutation autorisé	Nationale, Régionale et Exceptionnelle
Catégories autorisées	
M13	Oui
M11	Oui
M9	Non

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs et joueuses inscrits (es) sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (es) et/ou option OPEN, PES	2
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) hors UE	1
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) Ligue	Illimité
Nombre minimum de joueurs (ses) issus (es) de la formation française	4
Date limite de saisie du collectif sur l'espace club	24/04/2022
Nombre maximum de joueurs (ses) dans le collectif arrêté au 24/04/2022	10
Nombre maximum de joueurs (ses) qualifié(e)s pour la compétition	8
Nombre maximum d'encadrant par collectif	3
Nombre d'arbitre (-21ans) obligatoire avec la délégation	1

Le collectif dûment validé par la FFvolley/CCS devra être imprimé par chaque club participant et être présenté lors de la réunion technique qui se tiendra la veille du 1^{er} jour de la compétition.

Un(e) joueur(euse) ne pourra pas participer à la Phase Finale de la Coupe de France Jeune, si elle/il a participé à un tour de Coupe de France, quelle que soit la catégorie, avec un autre club au cours de la saison.

Art 5 - CALENDRIER

Phase Finale	6 au 8 Mai 2022
Lieu pour les Equipes Féminines	RC CANNES
Lieu pour les Equipes Masculines	NIMES VB / VB ARLESIEN

Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la 1 ^{ère} rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 30 minutes
Tirage au sort	H- 30 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	40 minutes

Art 7 - COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur
Saisie des résultats pour chaque journée de compétition sur le site FFvolley	A la fin de la rencontre
A l'issue de la rencontre les FDME devront être téléchargées par le club organisateur.	

Art 8 - FORMULE SPORTIVE

POULE FINALE M13 FEMININE A CANNES

I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1- AS SP DE SARTROUVILLE	1- RC CANNES	1- VOLLEY-BALL GRUISSAN	1- CSM CLAMART
2- VOLLEY-BALL NANTES	2- AS SP ENTREMONT RIXHEIM	2- SAINT CLOUD PARIS SF	2- MO MOUGINS
3- ASPTT MULHOUSE	3- MARIGNANE VOLLEY-BALL	3- VITROLLES SPORTS VOLLEY-BALL	3- VOLLEY CLUB HARNES

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 6 mai 2022

* 1^{ère} phase : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match BFC022	2D/3D	Match BFD022
10h30	1A/3A	Match BFA022	1B/3B	Match BFB022
13h30	1C/3C	Match BFC023	1D/3D	Match BFD023
15h00	2A/3A	Match BFA023	2B/3B	Match BFB023
16h30	1C/2C	Match BFC024	1D/2D	Match BFD024
18h00	1A/2A	Match BFA024	1B/2B	Match BFB024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1^{er} d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2^{ème} issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.

Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

Samedi 7 mai 2022

* 2^{ème} phase : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match BFE025		3B/3C	Match BFE026
10h30	1/4 finales	1A/2B ou 2C	Match BFF025		1D/2B ou 2C	Match BFF026
13h30	1/4 finales	1C/2A ou 2D	Match BFF027		1B/2A ou 2D	Match BFF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match BFE027		3B/3D	Match BFE028
16h30	1/2 F Hautes	VQ BFF025 / VQ BFF026	Match BFF031	1/2 F Basses	P. BFF025 / P. BFF026	Match BFF029
18h00	1/2 F Hautes	VQ BFF027 / VQ BFF028	Match BFF032	1/2 F Basses	P. BFF027 / P. BFF028	Match BFF030

Dimanche 8 mai 2022

* Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE		TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match BFE029	3C/3D	Match BFE030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basses	Match BFF034	Perdants ½ basses	Match BFF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match BFF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match BFF036		

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes.

A partir de 17h00, départ des délégations.

POULE FINALE M13 MASCULINE A NIMES VB / VB ARLESIEN

I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1- AS SP DE SARTROUVILLE	1- NIMES VOLLEY-BALL	1- PUC VOLLEY-BALL	1- ASBAM MONTPELLIER
2- AS VOLLEY-BALL VELIZY	2- SAINT CLOUD PARIS SF	2- PAYS DE GRASSE VOLLEY BALL	2- DRAGUIGNAN UNION CLUB VAR VB
3- VOLLEY CLUB ST POLOIS	3- CPB RENNES 35	3- ASV ARTS ET SPORTS VILLEBON	3- LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 6 mai 2022

* **1^{ère} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match BMC022	2D/3D	Match BMD022
10h30	1A/3A	Match BMA022	1B/3B	Match BMB022
13h30	1C/3C	Match BMC023	1D/3D	Match BMD023
15h00	2A/3A	Match BMA023	2B/3B	Match BMB023
16h30	1C/2C	Match BMC024	1D/2D	Match BMD024
18h00	1A/2A	Match BMA024	1B/2B	Match BMB024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1^{er} d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2^{ème} issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.

Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

Samedi 7 mai 2022

* **2^{ème} phase : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match BME025		3B/3C	Match BME026
10h30	1/4 finales	1A/2B ou 2C	Match BMF025		1D/2B ou 2C	Match BMF026
13h30	1/4 finales	1C/2A ou 2D	Match BMF027		1B/2A ou 2D	Match BMF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match BME027		3B/3D	Match BME028
16h30	1/2 F Hautes	VQ BMF025 / VQ BMF026	Match BMF031	1/2 F Basses	P. BMF025 / P. BMF026	Match BMF029
18h00	1/2 F Hautes	VQ BMF027 / VQ BMF028	Match BMF032	1/2 F Basses	P. BMF027 / P. BMF028	Match BMF030

Dimanche 8 mai 2022

* **Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match BME029	3C/3D	Match BME030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match BMF034	Perdants ½ basses	Match BMF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match BMF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match BMF036		

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes.

A partir de 17h00, départ des délégations.

Art 9 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant fournir les ballons	recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition par terrain	8
Ramasseurs de balle	non
Nombre de ballon pour la rencontre	1

Le modèle du ballon utilisé pour la phase finale est laissé à la discrétion du club organisateur, celui-ci doit en informer les clubs participants 15 jours avant le 1^{er} jour de la phase finale. Le modèle choisi devra être utilisé sur l'ensemble de la compétition.

Art 10 – FEUILLE DE MATCH

Seule la licence « Compétition Volley-Ball » permet l'inscription d'un(e) joueur(se) sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence « Encadrement Educateur Sportif », « Encadrement Arbitre », « Encadrement Soignant » selon la fonction exercée. Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence « Encadrement Dirigeant ».

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

Art 11 – ARBITRAGE

Les désignations des arbitres et du marqueur seront effectuées par les superviseurs CCA.

Art 12 – FORFAIT

Lorsqu'une équipe perd une rencontre par forfait/pénalité elle sera sanctionnée d'une amende administrative prévue au Montant des Tarif Amendes et Droits.

Art 13 – REGLEMENTATION FINANCIERE

I – A la charge des GSA :

Le droit d'engagement à la phase finale est de **372 Euros** par équipe.

La participation aux frais est de **129,60 Euros** par équipe.

II – A la charge de la FFvolley :

Chaque délégation pourra être composée de 12 personnes (8 joueurs(euses) + 3 encadrants + 1 arbitre) maximum. La prise en charge fédérale sera de 6 joueurs(euses) + 2 encadrants + 1 arbitre. Toute personne supplémentaire sera à la charge du club participant.

La prise en charge s'étend du dîner de la veille de la compétition au déjeuner du dernier jour de compétition (3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 diners).

Remboursement par la FFvolley des frais de déplacement par équipe, selon le principe suivant : Frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition selon le barème ci-dessous.

Le calcul est effectué sur la base du nb de km « aller » parcouru par personne, pour 9 personnes maximum **dont un maximum de 2 encadrants et un arbitre obligatoire** (internet www.viamichelin.fr).

Km aller x Nb de Présent (9max)	Remboursement
0 à 249 Km	0.00
250 à 549 Km	0.04€
550 à 899 Km	0.08€
900 à +	0.15€

Art 14 – REUNION TECHNIQUE

La date et l'heure de la réunion technique sera fixée au plus tard 15 jours avant par l'organisateur. La présence du responsable de chaque équipe est obligatoire, celui-ci devra fournir au Délégué Sportif son **Collectif avec photos** dûment validé par la FFvolley/CCS.